Le PLF 2026 doit répondre à l'exigence d'une politique du logement sociale et solidaire

2 décembre 2025

CGT, Indecosa-CGT, CNL, CFE-CGC, CFDT et FSU appellent dans cette tribune à une réorientation profonde des choix budgétaires et des priorités pour restaurer l'investissement public et garantir un droit effectif pour toutes et tous.

La crise du logement, déjà profonde, s'aggrave dans notre pays. Se loger ne doit pas être un privilège.

Le logement constitue aujourd'hui le premier poste de dépense des ménages en France, représentant en moyenne 27 % de leurs revenus et pouvant atteindre jusqu'à 50 % pour certains foyers, en particulier pour les locataires dans les zones tendues, selon l'Insee (2023).

Le logement est bien plus qu'un toit : c'est la condition première de la dignité, de la sécurité et de l'intégration sociale. Sans logement stable, comment travailler, étudier, accéder aux soins ou tout simplement vivre dignement ? Le diagnostic social est aujourd'hui alarmant, des millions de personnes sont mal logées ou menacées par l'insécurité résidentielle : logements surpeuplés, inadaptés à la perte d'autonomie, loyers trop élevés, précarité énergétique. Le droit au logement ne peut rester une déclaration, il doit se traduire par des investissements publics forts, à la fois pour la construction de logements sociaux – 2,9 millions de ménages sont en attente d'un logement social –, pour l'adaptation à la perte d'autonomie et la rénovation énergétique durable.

Or le projet de loi de finances (PLF) pour 2026 n'apporte pas de réponse à la hauteur des enjeux sociaux. Les annonces budgétaires récentes témoignent d'un désengagement financier encore accru de l'État, qui fragilise toujours plus les plus précaires et sacrifie la solidarité.

Pourtant, plusieurs propositions faciles à mettre en œuvre auraient un impact fort:

- amender le PLF 2026 sur le renforcement de la taxation des logements vacants pourrait renforcer la loi et dissuader les rétentions prolongées;
- améliorer le « statut du bailleur privé » proposé via un amendement gouvernemental. Ce dispositif, s'il peut être utile afin de favoriser les investissements privés en faveur de logements, doit se déployer avec de réelles contreparties sociales, comme le plafonnement des loyers dans la durée;
- être vigilants face au déploiement du logement intermédiaire, qui ne peut être la seule réponse à la crise du logement. Un amendement propose d'étendre le régime du logement locatif intermédiaire (LLI) aux investisseurs particuliers, mais rien ne garantit une vocation sociale ou une modulation des loyers selon les revenus;
- renforcer la taxation des logements vacants et des logements meublés, timide aujourd'hui : l'amendement évoque une taxation progressive, mais l'échelle et la portée restent limitées au regard de l'urgence sociale.

La remise en question des aides publiques au logement, contenue dans le PLF 2026 et qui prévoit des économies générales sur la dépense publique, pourrait peser sur les financements de la mission « aide au logement ».

Nous dénonçons une vision réductrice : le logement est traité comme une charge budgétaire, et non comme un levier de cohésion sociale et de justice !

Il est inacceptable que la solidarité nationale ne bénéficie pas à toutes et tous : certaines mesures laissent même craindre une exclusion des plus fragiles. Les financements pour la rénovation urbaine et la politique de la ville doivent également être maintenus.

Le PLF 2026 révèle une ambition faible pour le logement social et une priorisation de l'austérité sur la solidarité. C'est un choix politique : nous refusons qu'il se traduise par un recul du droit au logement.

Nous appelons le Parlement, les élu·es locaux et les citoyen·nes à se mobiliser pour réorienter ce budget, restaurer l'investissement public dans le logement et garantir un droit effectif à un logement digne pour toutes et tous.

Nous, organisations signataires, appelons à une réorientation profonde des choix budgétaires et des priorités, pour une vraie politique du logement.

Sanctuariser les crédits publics pour le logement social :

- Mettre un terme à toute baisse structurelle des dépenses affectées au logement social ;
- Lancer dès 2026, un grand plan pluriannuel de construction de logements sociaux, en lien avec les collectivités territoriales, afin de répondre rapidement à la demande, en France métropolitaine et ultramarine, avec notamment un retour substantiel de l'Etat dans leur financement.

Renforcer l'aide au logement et la rendre universelle :

• Garantir l'accès à des APL revalorisées, sans discrimination : les aides doivent bénéficier à toutes et tous, y compris aux étudiant.es étranger.es précaires.

Encourager la rénovation énergétique avec justice :

- Augmenter massivement les moyens publics pour la rénovation thermique des logements, en priorisant le patrimoine locatif social, les foyers modestes et en soutenant les bailleurs sociaux pour faire face à ce chantier ;
- Assurer que les dispositifs d'aide (primes, subventions) ne soient pas rabotés au profit de la logique d'austérité.

Réformer la fiscalité immobilière en faveur du bien commun :

- Augmenter la progressivité de la taxe sur la vacance des logements : plus la vacance dure, plus la taxe monte, de manière dissuasive et juste ;
- Conditionner tout avantage fiscal aux propriétaires (amortissements, TVA réduite, etc.), à des obligations de loyers modérés ou à des critères de mixité sociale.

Appliquer définitivement la loi SRU :

• Appliquer la loi et construire 25% de logements sociaux dans toutes les communes concernées, renforcer les amendes payées par les collectivités réfractaires, qui se mettent en porte à faux de la solidarité nationale.

Décider une gouvernance démocratique et participative :

• Instaurer des consultations systématiques avec les associations de locataires, les syndicats et les associations d'élu.es, pour l'élaboration et le suivi des politiques du logement.

Signataires:

Confédération CGT

Indecosa-CGT

CNL

CFE-CGC

CFDT

FSU